



CIPRA et Formation continue Forêt et paysage

Collaboration intersectorielle dans le développement régional

Séminaire du jeudi 3 avril 2008 à St. Gall

Coordination du développement urbain et de la gestion forestière dans l'agglomération Lausannoise

Yves Kazemi, Inspecteur des forêts, 18ème arrondissement (Lausanne)

Fil rouge de la présentation

Constat

Le phénomène de métropolisation génère de nouveaux défis et besoins pour la gestion et la conservation durable des espaces naturels ou forestiers en zone urbaine

Démarche

- Problématique de la métropolisation
- Expériences en matière de coordination forêt
- Conclusions et perspectives

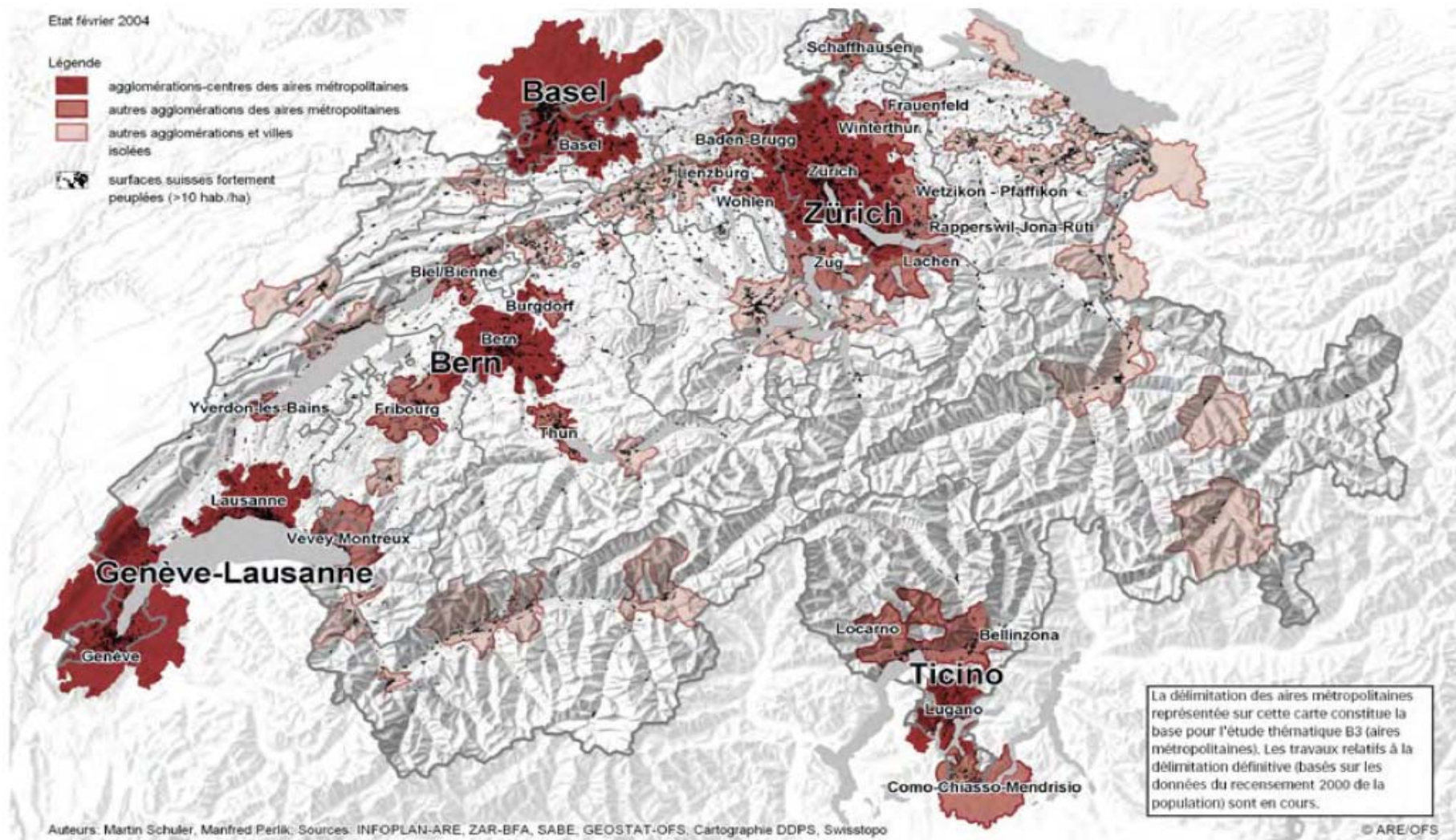


Coordination du développement urbain et de la gestion forestière dans l'agglomération Lausannoise

(i) Problématique métropolisation, agglomération et étalement urbain...

Métropolisation et étalement urbain: un nouveau régime

- ❑ **Forme contemporaine de l'urbanisation (»1970)**
- ❑ **Recomposition spatiale des pôles d'agglomération**
 - concentration des ressources économiques et sociales
 - étalement des surfaces urbanisées
 - densification des espaces intercalaires
 - régionalisation du lien domicile-travail
 - "périphérisation" des zones extra-métropolitains (exclusion)
- ❑ **Les villes changent d'échelle et de forme**
 - étalement du tissu intra et inter-urbain
 - interactions croissantes entre les zones d'agglomération
 - intégration croissante des zones périphériques
 - accroissement de la mobilité à longue distance
 - recomposition du front urbain le long des axes de communication
- ❑ **Étalement urbain → concurrence accrue du sol**
- ❑ **Tendances perceptibles dans le développement fonctionnel des régions alpines (Perlik 2001)**

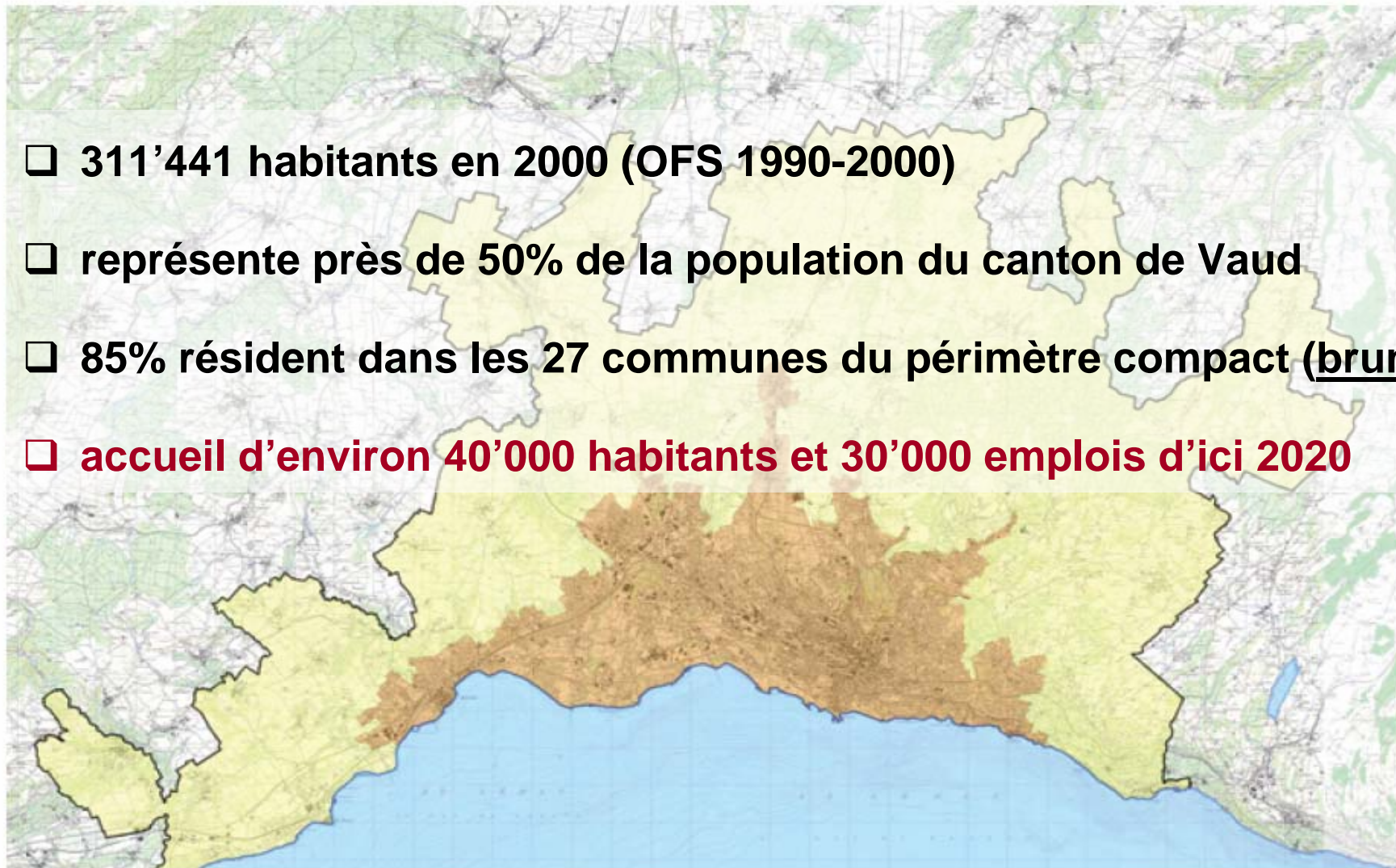


L'agglomération Lausanne-Morges: un pôle urbain significatif à l'échelon de la métropole lémanique, de la Suisse et des régions d'Europe

Source : ODT 2005

L'agglomération Lausanne-Morges (1)

- ❑ 311'441 habitants en 2000 (OFS 1990-2000)
- ❑ représente près de 50% de la population du canton de Vaud
- ❑ 85% résident dans les 27 communes du périmètre compact (brun)
- ❑ accueil d'environ 40'000 habitants et 30'000 emplois d'ici 2020



Périmètre de l'agglomération compacte (brun) et périmètre de l'agglomération OFS 2000 (jaune)

L'agglomération Lausanne-Morges (2)

- étalement urbain
- fragilisation des espaces naturels (réduction et fragmentation)
- impasse en matière de mobilité
- augmentation des incidence environnementales (pollutions)
- manque de synergie en matière de développement économique
- manque de coordination entre le développement urbain, des transports et de l'environnement

➤ Le **projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)** vise la création d'une **agglomération compacte**, très accessible par les **transports publics** et les **mobilités douces** et irriguée par un **réseau d'espaces verts** et paysagers **reliant les quartiers** urbains entre eux et à la campagne proche (PALM 2007)

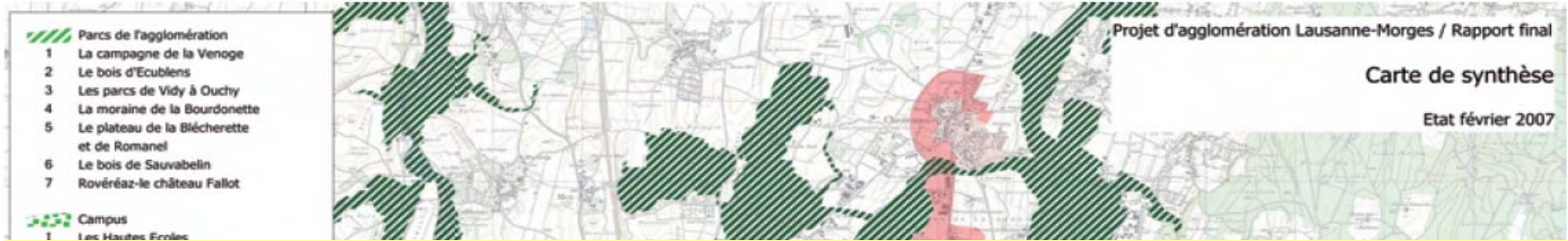
Périmètre de l'agglomération compacte (brun) et périmètre de l'agglomération OFS 2000 (jaune)



**Coordination du développement urbain et
de la gestion forestière dans l'agglomération Lausannoise**

**(ii) Coordination forêt
principes,
acteurs et
instruments...**

Forêts et espaces naturels: enjeux et défis (1)

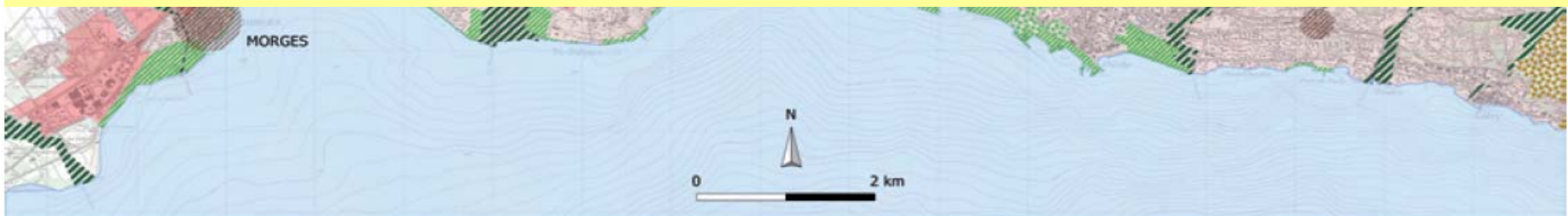


Important réseau écologique d'espaces naturels et de verdure

Environ 4200 ha de massifs forestiers:

- forêts urbaines et couloirs boisés (env. 400ha)
- ceinture verte (couronne périurbaine)
- massifs sub-urbains du Jorat

Un **patrimoine écologique, économique et social remarquable** pour les habitants de l'agglomération lausannoise



Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM): une étroite coordination entre urbanisation, transports et réseau vert (carte de synthèse disponible en format A3 plié en fin de rapport)

Forêts et espaces naturels: enjeux et défis (2)

Développement de l'agglomération Lausanne-Morges...

❑ Pression sur le territoire naturel et forestier

- étalement urbain (**consommation** du sol)
- densification des intérêts (**concurrence** du sol)

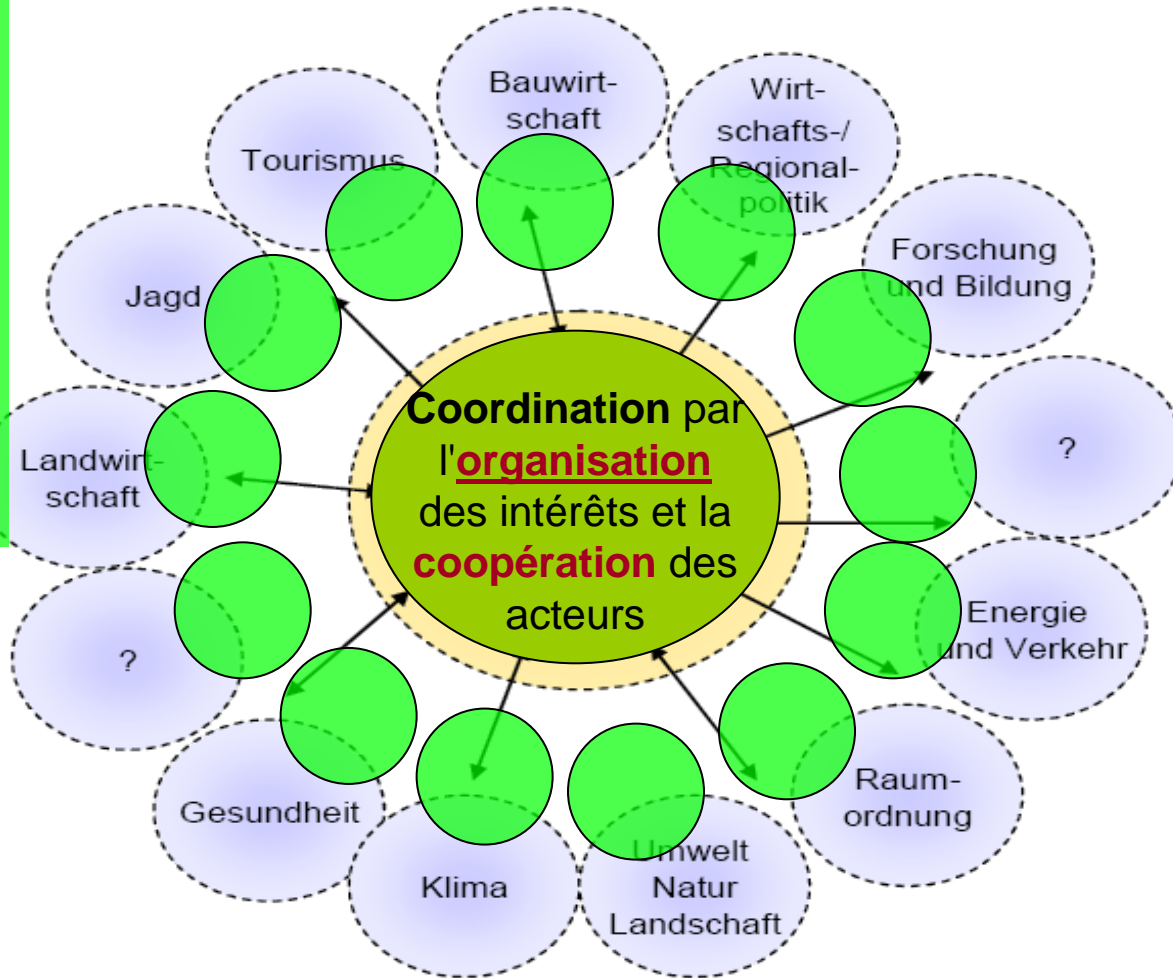
❑ Fragilisation des milieux naturels et forestiers

- disparition des micro-milieus
- fragmentation de la taille/fonctionnalité écologique des réseaux
- augmentation de l'attractivité sociale des milieux naturels/forestier

- **Réduction de la fonctionnalité des écosystèmes**
(fonctions sociales, économiques, écologiques et de protection)

Coordination intersectoriel forêt?!?

Coordination par l'**intégration** des intérêts forêts dans les autres politique sectorielles et la **collaboration** avec les acteurs concernés



Quelle: basierend auf: Sektorübergreifende Ansätze in der Waldpolitik. Höhere Synergien durch Partnerschaften mit anderen Politik- und Wirtschaftsbereichen, GEO Partner AG, Zürich, 2003.



Champ des acteurs

	Protecteurs des ressources	Consommateurs des ressources
Acteurs institutionnels	Services de l'état (FO, CCFN, SESA, etc.) Services décentralisés (FO18, chasse, pêche, ...) Autorités communales (forêt, environnement, ...)	Services de l'état (SR, SDT, SESA, etc.) Entités régionales (PALM, SDOL, etc.) Autorités communales (urbanisme, mobilité, etc.)
Acteurs privés	Associations PN (WWF, Pro Natura) Associations spéciales (protections spécifiques) Population	Agents économiques (architectes, entreprises) Propriétaires fonciers Population (loisirs)



Outils et instruments de coordination intersectorielle

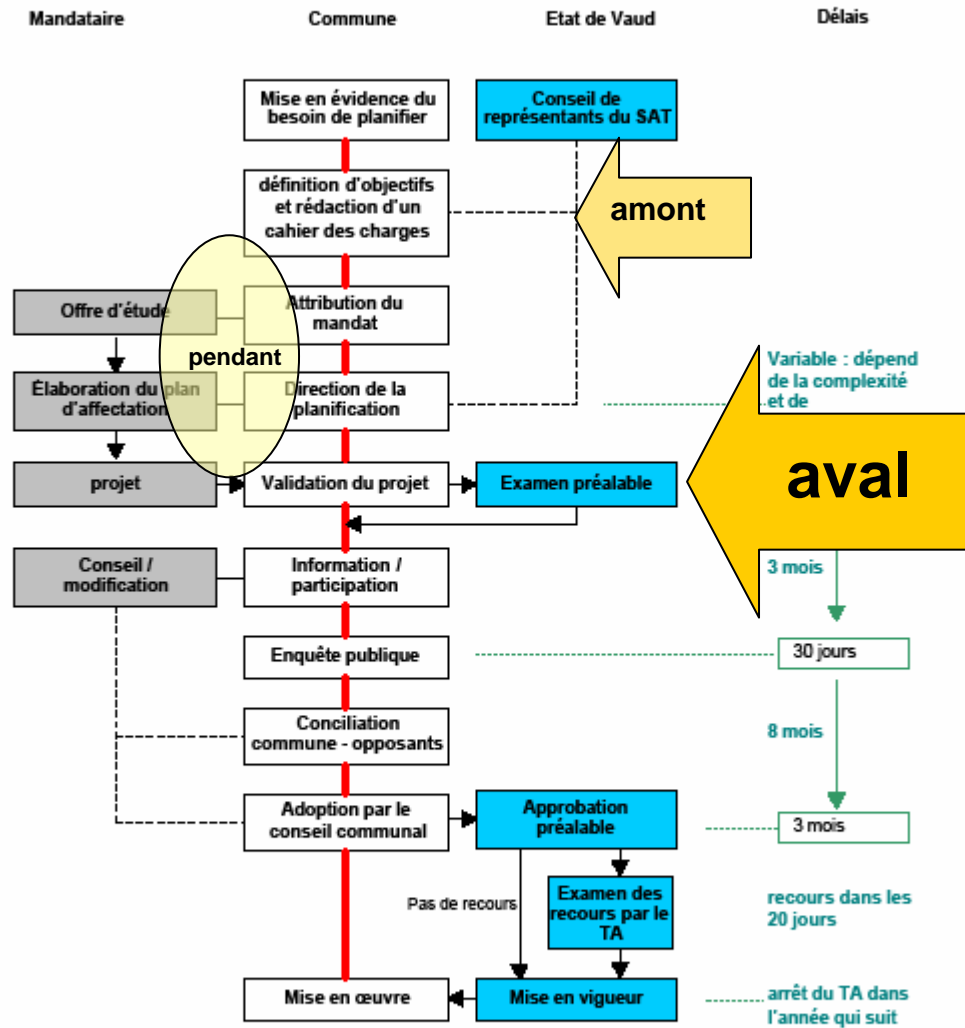
1. Droit et procédures
2. Planification et coordination
3. Information et incitation
4. Réseau d'action et networking
5. Régime institutionnel (parc naturel)

(1) Droit et procédure

- **Monopole** des acteurs publics
- **Régimes** d'interdiction, d'autorisation et de dérogation
- **Procédures** de consultation, de décision, d'opposition et de recours
- Utilisation **largement codifié** par le cadre légale et réglementaire
- Pas ou **peu de négociation** possible au-delà de l'appréciation discrétionnaire



Le déroulement d'une procédure d'affectation type PGA ou PPA



→ Indique le parcours du dossier, hors commune
 --- Indique les liens sous forme de prestations

(2) Planification et coordination

Coordination **intra**-sectorielle

- PolFor VD
- Plan directeur forestier
- Plan sectoriel (à l'échelle de l'agglomération)
- Plan spécifique
- Plan
- Plan sectoriel
- Plan de quartier
- etc.

Définition claire des buts et objectifs de gestion/conservation des forêts au niveau politique, stratégique et opérationnel

(3) Information et incitation

Service des forêts, de la faune et de la nature

thèmes | organisation | index a-z

Rechercher [Alt-5] >> chercher

Vous êtes ici : Accueil > Organisation > Services > Forêts, faune et nature > Documentation et publications > Journée 2006 d'information et de présentation du service des forêts, de la faune et de la nature

Services

Forêts, faune et nature

Activités et prestations

Organisation

Projets et dossiers

Lois, règlements et directives

Documentation et publications

Journée 2006 d'information et de présentation du service des forêts, de la faune et de la nature

Biologie et écologie de l'ombre commun

Liens

Contacts

Journée 2006 d'information et de présentation du service des forêts, de la faune et de la nature

Gérer, valoriser et conserver le patrimoine forestier et naturel de la commune

Enjeux et perspectives pour la législature 2006 - 2011

Conservation de la faune

Conservation de la nature

Inspection cantonale de la pêche

Inspection cantonale des forêts

Résumé de droit applicable à la forêt

(4) Réseau d'action (Networking)

outil de mise en relation professionnel servant à...

- élargir le **champ d'action** institutionnel (dépasser le cadre formel ou procédural)
- multiplier et diversifier les **opportunités d'interactions** (coopération et collaboration)
- renforcer la **capacité d'intégration** dans les réseaux externes (institutionnels et privés)
- augmenter **l'efficacité/l'efficience** d'intervention (ciblage des phases, thèmes et acteurs clés)
- instituer une **base coopérative** fondé sur la confiance et la transparence

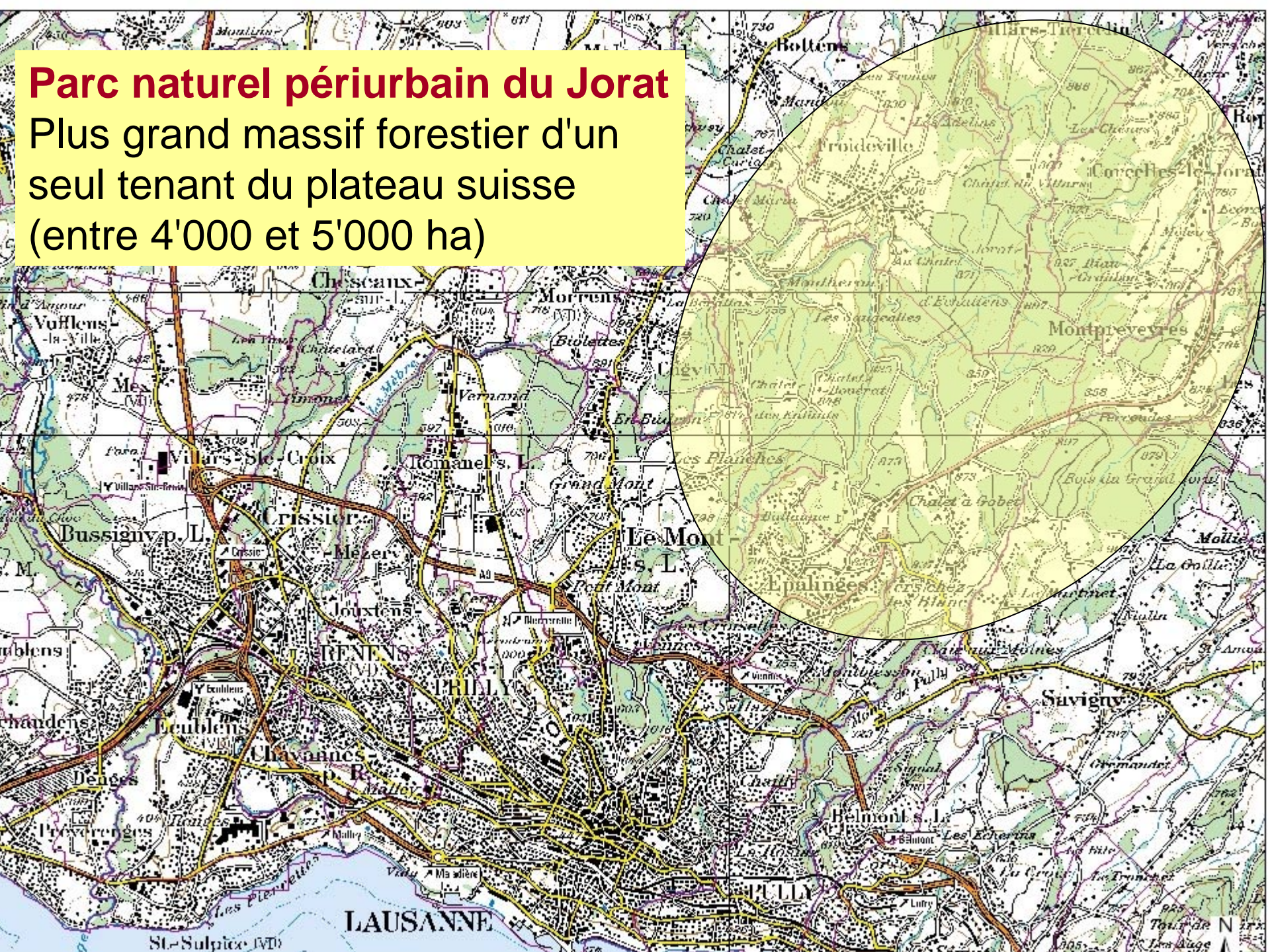
(5) Régime institutionnel de protection des ressources

Projet de parc naturel périurbain comme...

- Outil **d'intégration** trans-sectoriel (chapeau)
- Instrument de **promotion** politique (moteur)
- Complément au **réseau** des aires protégées
- Redéfinition des **liens** entre la Cité et la Nature
- Projet **rassembleur** pour l'agglomération

Renforcer la **gouvernance territoriale** pour garantir la gestion durable des ressources naturelles en zone d'agglomération (**ressources urbaines**)

Parc naturel périurbain du Jorat
Plus grand massif forestier d'un
seul tenant du plateau suisse
(entre 4'000 et 5'000 ha)





**Coordination du développement urbain et
de la gestion forestière dans l'agglomération Lausannoise**

**(iii) Conclusions
synthèse,
perspectives
et ouvertures...**

Métropolisation et étalement urbain: de nouveaux défis

- Zones d'agglomération de plus en plus **dynamiques**
- **Enchevêtrement** croissant des politiques à incidence spatiale
- Conception souvent **sectorielle** des politiques territoriales
- Émergence de **nouveaux acteurs régionaux** forts (grandes villes, zone d'agglomération, régions, etc.)
- Perte d'influence des mécanismes de régulation/coordination locaux au profit de nouveaux **réseaux d'influence régionaux**
- Utilisation de **nouveaux outils de planification** régionale (plans d'agglomération, schémas directeur localisé, etc.)
- **Limite des coordinations** formelles ou procédurales (coordination sélective et en aval)
- **Inertie** dans l'initiation de coordination volontaires et multilatérales (clientélisme sectoriel)

Métropolisation et étalement urbain: de nouveaux besoins

- ❑ un **régime de protection fort** capable de préserver le milieu naturel des pressions actuelles et futures
- ❑ un **modèle de développement durable** tenant compte des spécificités écologiques, économiques et sociales des espaces naturels en zone d'agglomération
- ❑ un **système dynamique de coordination** des politiques et secteurs d'activités ayant une influence sur le territoire et le milieu forestier

Éléments clés d'une nouvelle gouvernance territoriales...

- Participation** ➤ Prendre les bonnes décisions avec les bon acteurs (gouvernement, secteurs privés, société civil, citoyens, etc.)
 - Capacité de réaction ➤ Mettre en place des formes interactives de décision pour la formulation des politiques et stratégie d'action
- Recherche de **consensus** ➤ Création de réseau d'action basé sur la négociation, la collaboration et la coopération
 - Rule of Law ➤ "Déformalisation" des structure de discussion et décision
- Transparence** ➤ Garantie de la légitimité démocratique des décisions par l'ouverture et la formalisation des processus
 - Égalité
- Responsabilité** - ➤ Recherche de l'agent optimal de mise en œuvre (acteurs publics, parapublics, privés, réseau d'action, etc.)
 - Efficiencie
- Subsidiarité** ➤ Rechercher l'échelon optimal dans l'exécution des mesures (subsidiarité)
 - Vision holistique
- Efficacité** ➤ Nécessité de coordonner à la bonne échelle (cohérence)
 - Cohérence ➤ Mode de coordination dynamique permettant d'améliorer l'efficacité des politiques publiques (optimisation)

(librement inspiré de Weiss cité dans Zimmermann 2007)

Merci pour votre attention

Contact et informations

Inspection des forêts du 18ème arrondissement

Ch. des Corbessières 4

Case postale 27

1000 Lausanne 25

Tél.: +41 (0) 21 315 42 97

Mobile: +41 (0) 76 362 11 84

E-mail: yves.kazemi@vd.ch